

DIRECTIVES DE L'EXPO 2005  
A L'INTENTION  
DES PARTICIPANTS OFFICIELS

GL 12-4

Directives concernant les démarches administratives  
relatives à la délivrance de visas, à l'immigration et à  
l'obtention de cartes de séjour

(août 2004)



L'Association japonaise pour l'Exposition  
Internationale de 2005

## **Directives concernant les démarches administratives relatives à la délivrance de visas, à l'immigration et à l'obtention de cartes de séjour**

Les ressortissants étrangers impliqués dans les activités de l'Exposition Internationale de 2005, Aichi, Japon (ci-après dénommée "l'EXPO 2005 AICHI"), y compris les Commissaires généraux de section, sont priés de remplir les démarches administratives suivantes relatives à la délivrance de visas, à l'immigration et à l'obtention de cartes de séjour au Japon. Un aperçu général de l'ensemble de ces démarches est résumé dans le tableau récapitulatif en annexe.

### **1. Visas**

Pour entrer au Japon, les personnes impliquées dans les activités de l'EXPO 2005 AICHI devront avoir obtenu au préalable un visa approprié, tel qu'indiqué dans le tableau récapitulatif. Il leur est donc demandé de préparer les documents nécessaires à la délivrance desdits visas, énumérés dans le tableau récapitulatif, et de les soumettre, avec leur demande de visa, à l'ambassade ou au consulat du Japon ayant compétence sur la zone de résidence de l'intéressé (ci-après dénommé la "Représentation diplomatique japonaise à l'étranger"). Vous trouverez ci-dessous les détails de la procédure à suivre. Il est recommandé de s'y prendre suffisamment à l'avance pour que la demande de visa puisse être traitée à temps et assurer l'entrée au Japon des intéressés sans encombre.

#### **(a) Représentants et autres officiels du Bureau International des Expositions (B.I.E.), Commissaires généraux de section des participants officiels, Commissaires généraux adjoints de section et personnes les accompagnant (Catégories 1 et 2 du tableau récapitulatif)**

Se munir d'une note verbale délivrée par le B.I.E. ou par le participant officiel en question, demandant la délivrance d'un visa.

#### **(b) Autres personnes impliquées dans les activités de l'EXPO 2005 AICHI.**

L'Association japonaise pour l'Exposition Internationale de 2005 (ci-après dénommée "l'Association"), délivrera, dès réception d'une demande écrite du Commissaire général de section ou d'un organisme compétent, les certificats nécessaires à la délivrance de visas et à l'entrée au Japon des ressortissants étrangers impliqués dans les activités de l'EXPO 2005 AICHI, à savoir les directeurs de pavillon, le personnel administratif, les personnes assurant les divertissements et les activités commerciales des participants officiels, ainsi que toute autre personne impliquée dans les activités de l'EXPO 2005 AICHI et les membres de leurs familles (Catégories 3 à 8 du tableau récapitulatif).

##### **(i) Certificat**

L'Association délivrera un Certificat (Pièce jointe 3) après avoir reçu, dûment remplis, les documents suivants : Demande d'entremise pour faciliter l'entrée et le séjour au Japon (Pièce jointe 1) et Annexe à la Demande d'entremise pour faciliter l'entrée et le séjour au Japon (Pièce jointe 2).

##### **(ii) Engagement écrit**

Outre l'obtention d'un Certificat, les personnes assurant des divertissements ou

des activités commerciales pour les participants officiels (Catégories 5 et 6 du tableau récapitulatif) devront également soumettre un Engagement écrit (Pièce jointe 4) assurant qu'elles n'effectueront aucune autre activité que celles relatives à l'EXPO 2005 AICHI pendant leur séjour au Japon.

Chaque organisme compétent devra remplir le formulaire d'Engagement écrit et le soumettre pour l'ensemble de son personnel. La signature du Commissaire général de section ou du représentant de l'organisme concerné devra être dûment apposée.

\* Si l'Engagement écrit est signé par le Commissaire général de section, le document peut être soumis directement à la Représentation diplomatique japonaise à l'étranger compétente, en même temps que les demandes de visas.

\* Si l'Engagement écrit est signé par le représentant officiel de l'organisme, le document devra avoir été approuvé par le Secrétaire général de l'Association. Dans ce cas, le postulant doit soumettre à l'Association, dûment remplis, le formulaire d'Engagement écrit et la Demande d'approbation de l'Engagement écrit (Pièce jointe 5). Une fois approuvée par le Secrétaire Général, l'Association renverra à l'organisme concerné l'Engagement écrit. Il pourra alors le soumettre à la Représentation diplomatique japonaise à l'étranger compétente, en même temps que leur demande de visas.

#### (c) Famille des personnes ci-dessus

Un document certifiant que le postulant est un membre de la famille d'une des personnes stipulées aux alinéas a) ou b) est requis pour l'obtention d'un visa pour ces parents. Si ce dernier entre au Japon à une date différente que celle de la personne qui la prend en charge, l'Association devra lui délivrer un Certificat nominatif séparé (pièce jointe 3).

Par "membre de la famille", on entend "époux(se)" ou "enfant".

Les membres de la famille ne sont pas habilités à s'engager, pendant leur séjour au Japon, dans des activités de gestion de projets impliquant des revenus financiers ou dans des activités qui seraient rémunérées.

\* La "Demande d'entremise pour faciliter l'entrée et le séjour au Japon", ainsi que la "Demande d'approbation de l'Engagement écrit" accompagné de "l'Engagement écrit" doivent être adressés "à :

Person in charge of visas [Responsable des visas]

Official participation groupe

c/o Japan Association for the 2005 World Exposition

Nagoya Daiya Bldg. II, 4F

3-15-1 Meieki, Nakamura-ku, Nagoya, Aichi 450-0002, Japon

Tél : +81-52-569-2108

Fax : +81-52-569-2114

e-mail : visa@expo2005.or.jp

## **2. Immigration**

### **(1) Entrée au Japon**

Veuillez remplir la Carte d'embarquement / de débarquement (ou "E/D Card") pour les

ressortissants étrangers et la présenter à l'agent d'immigration (douanes) en même temps que votre passeport et votre visa en cours de validité, à votre arrivée au Japon. Afin de faciliter la procédure d'immigration en cas de difficulté, nous vous recommandons d'emporter avec vous une copie du Certificat et de l'Engagement écrit, mentionnés plus haut. Votre statut de résident et la période pendant laquelle vous êtes autorisé à résider au Japon (validité de votre permis de séjour) seront déterminés à votre arrivée, conformément aux modalités mentionnées dans le tableau récapitulatif.

## **(2) Sortie du Japon**

Veillez remplir la Carte d'embarquement / de débarquement (ou "E/D Card") pour les ressortissants étrangers et la présenter à l'agent d'immigration (douanes) en même temps que votre passeport.

Si vous quittez le Japon avec une autorisation de revenir sur le territoire japonais avec le même statut (cf. "Re-Entry Permit", paragraphe 4-(3)), indiquez les informations y relatives sur la Carte d'embarquement / de débarquement (ou "E/D Card") et présentez-la avec votre passeport à l'agent d'immigration.

## **3. Carte de séjour ("Alien Registration")**

### **(1) Ressortissants étrangers devant obligatoirement faire inscrire leur statut de résident**

Tous les ressortissants étrangers prévoyant de séjourner plus de 90 jours au Japon doivent, dans les 90 jours suivant leur arrivée au Japon, déposer une demande d'inscription de leur statut de résident auprès des autorités municipales (mairie) de la ville ("shi"), de l'arrondissement ("ku"), de la commune ("cho") ou du village ("son") où ils résident.

Si un étranger séjourne au Japon sans avoir effectué la procédure d'entrée au Japon (par exemple en cas de naissance au Japon), il devra demander à faire inscrire son statut de résidence dans les 60 jours suivant la naissance ou suivant le jour à partir duquel il est devenu résident étranger pour tout autre motif que ce soit.

Cependant, les ressortissants étrangers ayant un statut de "résident diplomatique" ou de "résident officiel" sont exemptés de la procédure d'inscription, conformément aux traités internationaux en vigueur ou aux règles de bienséances diplomatiques en usage.

### **(2) Pièces à fournir pour l'inscription du statut de résident**

Veillez vous présenter avec les documents suivants à la mairie de votre lieu de résidence pour faire inscrire votre statut de résident.

(a) Un formulaire de demande d'inscription du statut de résident

NB : Ces formulaires sont disponibles dans toutes les mairies. Veuillez le remplir attentivement.

(b) Passeport (à présenter uniquement)

(c) Deux photos d'identité

NB : 1. Non requises pour les enfants de moins de 16 ans.

2. Format : 4,5cm X 3,5cm. Photo de face du postulant seul, sans couvre-chef, datant de moins de 6 mois.

### **(3) Carte de séjour**

Une carte de séjour sera délivrée à tout ressortissant étranger qui fait une demande d'inscription de son statut de résident. Il devra aller la retirer à la mairie où il a fait sa demande dans une période qui lui aura été indiquée au moment du dépôt de la demande. Tous les ressortissants étrangers avec statut de résident sont priés de porter sur eux cette carte de séjour à tout moment pendant la durée de leur séjour au Japon.

### **(4) Modification des informations sur la carte de séjour**

En cas de modification des informations données au moment de votre inscription, comme un changement d'adresse, une prolongation de la validité de votre permis de séjour, etc., il convient de le signaler dans les plus brefs délais à la mairie de votre lieu de résidence.

## **4. Autres formalités afférentes au statut de résident**

Toutes les démarches suivantes relatives à votre statut de résident étranger au Japon doivent être effectuées auprès du Bureau régional d'immigration couvrant la zone de votre lieu de résidence.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le centre d'information du Bureau régional d'immigration de Nagoya :

Nagoya Regional Immigration Bureau  
Information Center  
Marunouchi Branch 3F Nagoya Center Building  
Nishiki 2-2-13, Naka-ku, Nagoya, Aichi 460-0003  
Tél : 052-223-7336 / 7337  
Fax : 052-223-7331

### **(1) Changement de statut de résident**

Tout ressortissant étranger désireux de mettre un terme aux activités autorisées par le statut de résident qui lui a été conféré, pour mener des activités relevant d'un autre statut de résident, ou désireux de modifier son statut de résident parce que sa situation a changé, doit accomplir la procédure de "changement de statut de résident".

Si un étranger déjà résident au Japon, assure des activités en rapport avec l'Exposition et souhaite effectuer des activités qui ne sont pas autorisées par son statut actuel, il devra au préalable demander un changement de son statut de résident.

### **Pièces à fournir pour une demande de changement de statut de résident**

(a) Un formulaire dûment rempli de changement de statut de résident

(b) Pièces justificatives expliquant la raison de la demande

\* Pour toute personne impliquée dans les activités pour l'EXPO 2005 AICHI, présenter le Certificat délivré par l'Association. Pour toute personne assurant des divertissements ou des activités commerciales pour un participant officiel (catégories 5 et 6 du tableau récapitulatif), présenter un Engagement écrit en plus du Certificat (cf. paragraphe 1(b) pour plus de détails sur le Certificat et l'Engagement écrit)

(c) Un certificat de garantie (pour les personnes à charge uniquement)

- (d) Passeport ou Certificat de statut de résident (à présenter uniquement)
- (e) Carte de résident (à présenter uniquement)
- (f) Autorisation spéciale, le cas échéant, de mener des activités non reconnues par son statut actuel de résident (à présenter uniquement).

## **(2) Prolongation de la validité d'un permis de séjour**

La durée de séjour autorisée au Japon varie selon le statut de résident (cf. tableau récapitulatif). Tout ressortissant étranger désireux de poursuivre les activités autorisées par son statut de résident ou de maintenir son statut de résident actuel au-delà de la période de validité de son permis de séjour, doit accomplir la procédure de "prolongation de la validité du permis de séjour".

### **Pièces à fournir pour une demande de prolongation de la validité du permis de séjour**

- (a) Un formulaire dûment rempli de prolongation de la validité du permis de séjour
- (b) Pièces justificatives expliquant la raison de la demande
- (c) Un certificat de garantie (pour les personnes à charge uniquement)
- (d) Passeport (à présenter uniquement)
- (e) Carte de résident (à présenter uniquement)
- (f) Autorisation spéciale, le cas échéant, de mener des activités non reconnues par son statut actuel de résident (à présenter uniquement).

## **(3) Autorisation de revenir au Japon avec le même statut ("Re-Entry Permit")**

Le système de "Re-Entry Permit" a été mis en place pour faciliter les allées et venues des ressortissants étrangers vivant au Japon, désireux de quitter temporairement le Japon pour rendre visite à leur famille dans leur pays d'origine, pour effectuer des voyages d'affaires, etc., et qui, à leur retour au Japon, souhaitent y séjourner en conservant le même statut de résident.

Si le ressortissant étranger résidant au Japon a obtenu cette autorisation avant de quitter le sol japonais, il n'aura pas besoin de demander un visa d'entrée pour revenir au Japon et pourra y séjourner avec le même statut, sans démarche supplémentaire, comme avant son départ du Japon.

A noter que les étrangers relevant de la catégorie 2 ou 3 du tableau récapitulatif bénéficient d'un visa multiple qui leur permet d'entrer et de sortir du Japon librement autant de fois qu'il le souhaitera pendant la durée de validité de ce visa (en général 12 mois) sans "Re-Entry Permit". Mais une fois leur visa multiple expiré, il leur faudra demander un "Re-Entry Permit" s'ils désirent quitter temporairement le Japon.

Après examen de leur dossier, les ressortissants étrangers autorisés à entrer et sortir du Japon avec le même statut se verront apposer sur leur passeport leur "Re-Entry permit".

Les "Re-Entry Permit" ont une durée de validité maximale de 3 ans (4 ans pour certains résidents permanents), durée déterminée en fonction de la demande, à compter de la date où ils ont été délivrés (et non de la date de sortie du Japon) - ou à compter d'une date de début de validité si une telle date est déterminée. Les "Re-Entry Permit" expirent automatiquement en même temps qu'expire le permis de séjour.

### **Pièces à fournir pour une demande de "Re-Entry Permit"**

- (a) Un formulaire dûment rempli de "Re-Entry Permit"
- (b) Passeport (à présenter uniquement)
- (c) Carte de résident (à présenter uniquement)

<Tableau récapitulatif> Aperçu général des démarches pour la délivrance de visas, l'immigration et les cartes de séjour pour l'EXPO 2005 AICHI

Catégorie de postulant	Catégorie de visa	Pièces à fournir au moment du dépôt de la demande	Statut de résident	Durée de séjour	Carte de séjour
1 <b>Représentants du B.I.E. et autres personnels officiels du B.I.E.</b>	Visa officiel (ou visa diplomatique si le postulant possède un passeport diplomatique)	1. Note verbale délivrée par le B.I.E. demandant la délivrance de visa 2. Formulaire de demande de visa	diplomatique ou officiel	Durée de la mission	Non requise
2 <b>Commissaires généraux de section des pays participants, Commissaires généraux adjoints et les personnes les accompagnant</b>	Visa officiel (ou visa diplomatique si le postulant possède un passeport diplomatique)	1. Note verbale délivrée par le pays participant demandant la délivrance de visa 2. Formulaire de demande de visa	diplomatique ou officiel	Durée de la mission	Non requise
3 <b>Directeurs de pavillon, chefs du personnel administratif, responsables et autres officiels administratifs</b>	Visa officiel (ou visa diplomatique si le postulant possède un passeport diplomatique)	1. Certificat délivré par l'Association (Si le postulant ne peut obtenir un Certificat de l'Association pour des raisons indépendantes de sa volonté, il pourra soumettre un certificat délivré par le pays participant.) 2. Formulaire de demande de visa	diplomatique ou officiel	Durée de la mission	Non requise
4 <b>Personnel administratif temporaire et autres employés des pays participants</b>	Visa spécifique	1. Certificat délivré par l'Association 2. Formulaire de demande de visa	pour des activités définies	Période nécessaire aux activités requises, ne pouvant dépasser 11 mois	Requise
5 <b>Personnes assurant les divertissements</b>	Visa spécifique	1. Certificat délivré par l'Association 2. Engagement écrit signé par l'Association ou le gouvernement du pays participant 3. Formulaire de demande de visa	pour des activités définies	Période nécessaire aux activités requises, ne pouvant dépasser 11 mois	Requise
6 <b>Personnes assurant les activités commerciales</b>	Visa spécifique	1. Certificat délivré par l'Association 2. Engagement écrit signé par l'Association ou le gouvernement du pays participant 3. Formulaire de demande de visa	pour des activités définies	Période nécessaire aux activités requises, ne pouvant dépasser 11 mois	Requise
7 <b>Autres personnes impliquées dans des activités relatives à l'EXPO 2005 AICHI (ex. : participants à des manifestations artistiques ou académiques...)</b>	Visa spécifique	1. Certificat délivré par l'Association 2. Formulaire de demande de visa	pour des activités définies	Période nécessaire aux activités requises, ne pouvant dépasser 6 mois	Requise
8 <b>Famille des personnes ci-dessus</b>	Idem que pour la personne dont le postulant dépend	(a) Si le postulant accompagne la personne qui la prend en charge 1. Justificatif certifiant que le postulant est bien un membre de la famille d'une des personnes de catégorie (1) à (7) ci-dessus 2. Formulaire de demande de visa (b) Si le postulant arrive au Japon après la personne qui la prend en charge, pour vivre avec elle 1. Certificat délivré par l'Association 2. Justificatif certifiant que le postulant est bien un membre de la famille d'une des personnes de catégorie (1) à (7) ci-dessus 3. Formulaire de demande de visa	Idem que pour la personne dont le postulant dépend	Idem que pour la personne dont le postulant dépend	Idem que pour la personne dont le postulant dépend

Les postulants sont exemptés des frais de visa.

## Pièces jointes

P.J. 1: Demande d'entremise pour faciliter l'entrée et le séjour au Japon

P.J. 2: Annexe à la Demande d'entremise pour faciliter l'entrée et le séjour au Japon \*

P.J. 3: Certificat

P.J. 4: Engagement écrit

P.J. 5: Demande d'approbation de l'Engagement écrit

\* Une version électronique de la Pièce jointe 2, "Annexe à la Demande d'entremise pour faciliter l'entrée et le séjour au Japon", peut être téléchargée sur le site Internet indiqué ci-dessous, et renvoyée, dûment remplie par e-mail à l'Association (coordonnées ci-dessous).

Mais même dans ce cas-là, une version papier des pièces jointes 1 "Demande d'entremise pour faciliter l'entrée et le séjour au Japon" et 2 "Annexe à la Demande d'entremise pour faciliter l'entrée et le séjour au Japon" devra cependant être soumise à l'Association, conformément aux présentes directives.

Site Internet: <http://www.expo2005.or.jp/ofipat/>

Coordonnées de l'Association pour les demandes de visa: [visa@expo2005.or.jp](mailto:visa@expo2005.or.jp)

NB : Quand vous téléchargez le fichier, veuillez le sauvegarder sur le disque dur de votre ordinateur.



入国滞在便宜供与依頼書  
DEMANDE D'ENTREMISE POUR FACILITER  
L'ENTREE ET LE SEJOUR AU JAPON

(財) 2005年日本国際博覧会協会事務総長 中村利雄様

別紙に記載する者を\_\_\_\_\_国の  
(陳列館館長、事務局の長、上級職員、公的職員)  
(事務局の臨時職員、その他の被傭者)  
(営業関係者) (興行関係者)  
(その他の博覧会関係者) ※ として

2005年日本国際博覧会参加準備等のため日本国へ派遣いたしますので、\_\_\_\_\_年 \_\_\_\_\_月 \_\_\_\_\_日 \_\_\_\_\_から  
\_\_\_\_\_年 \_\_\_\_\_月 \_\_\_\_\_日 \_\_\_\_\_までの入国滞在に関する便宜供与にご配慮賜りますよう宜しくお願いします。

(※いずれかを○で囲む)

A l'attention de: Toshio Nakamura, Secrétaire général  
Association japonaise pour l'Exposition Internationale de 2005

Par la présente, je prie l'Association japonaise pour l'Exposition Internationale de 2005 de nous faire bénéficier de son

entremise pour faciliter l'entrée et le séjour au Japon du \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ des personnes  
(mois/jour/année) (mois/jour/année)

énumérées dans l'Annexe, envoyées au Japon par \_\_\_\_\_ pour assurer les  
(Nom du pays / de l'organisation internationale)

préparatifs et la participation à l'Exposition Internationale de 2005, Aichi, Japon en qualité de :

[Directeur de pavillon, chef du personnel administratif, responsable ou officiel administratif]

[Personnel administratif temporaire et autres employés]

[Personnes assurant les divertissements]

[Personnes assurant les activités commerciales]

[Autres personnes impliquées dans des activités relatives à l'EXPO 2005 AICHI] \*

(\* Entourer la formule qui convient. Pour plus de détails, veuillez vous référer au Tableau récapitulatif "Aperçu général des démarches pour la délivrance de visas, l'immigration et les cartes de séjour pour l'EXPO 2005 AICHI")

[Date] \_\_\_\_\_ 年 \_\_\_\_\_ 月 \_\_\_\_\_ 日  
année mois jour

国名 \_\_\_\_\_  
Name du pays/ de \_\_\_\_\_  
l'organisation internationale : \_\_\_\_\_  
政府代表名 \_\_\_\_\_  
Nom du Commissaire \_\_\_\_\_  
général de section : \_\_\_\_\_  
政府代表住所 \_\_\_\_\_  
Adresse du Commissaire \_\_\_\_\_  
général de section : \_\_\_\_\_  
政府代表署名 \_\_\_\_\_  
Signature du Commissaire \_\_\_\_\_  
général de section : \_\_\_\_\_

(Veuillez remplir ce formulaire en majuscules)



**Appendix to Request for Giving Facilities for Entry and Stay Permit**  
**Annexe à la Demande d'entremise pour faciliter l'entrée et le séjour au Japon**

( / )

Pays/ Organisation Internationale \_\_\_\_\_

Country/International Organization \_\_\_\_\_

Commissaire général de section \_\_\_\_\_

Commissioner General of Section \_\_\_\_\_

No.	Prénom(s)		Patronyme	Sexe	Nationalité	No. de passeport	Date de naissance			Titre ou fonction à l'EXPO 2005 AICHI
	mois	jour					année			
Number	First name	Middle name	Last name	Male/ Female	Nationality	Passport number	Date of birth			Profesion or Occupation of the EXPO
							month	date	year	
1				M/F						
2				M/F						
3				M/F						
4				M/F						
5				M/F						
6				M/F						
7				M/F						
8				M/F						
9				M/F						
10				M/F						

(上記の者で同伴家族がある場合、当該者の番号を番号欄に記入のうえ、同伴家族について以下の必要事項を記載してください。)

(Les informations pertinentes concernant les membres de la famille accompagnant toute personne indiquée dans le tableau ci-dessus doivent être inscrites dans le tableau ci-dessous, précédé du No. correspondant à la personne les prenant en charge.)

No.	Prénom(s)		Patronyme	Sexe	Nationalité	No. de passeport	Date de naissance			Titre ou fonction à l'EXPO 2005 AICHI
	mois	jour					année			
Number	First name	Middle name	Last name	Male/ Female	Nationality	Passport number	Date of birth			Profesion or Occupation of the EXPO
							month	date	year	
				M/F						
				M/F						
				M/F						
				M/F						
				M/F						

(Veuillez remplir le formulaire en majuscules)





# ENGAGEMENT ECRIT P L E D G E

No. \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_

A l'attention du : Consulat du Japon

Par la présente, je soussigné(e) garantis que la (les) personne(s) énumérée(s) ci-dessous n'assurera(ont) pas d'autres divertissements et/ou activités commerciales que ceux (celles) relatifs (ves) à l'EXPO 2005 AICHI pendant son (leur) séjour au Japon.

To: Japanese Consulate

I, the undersigned, hereby pledge that the person(s) whose name(s) is/are listed below shall not engage in any commercial activities other than those specified in my/our contract with the Japan Association for the 2005 World Exposition during his/her/their sojourn in Japan.

Contrat / Contract: \_\_\_\_\_

Nom de l'organisation / Name of organization: \_\_\_\_\_

Adresse dans le pays d'origine / Home address: \_\_\_\_\_

Emplacement de travail sur le site de l'EXPO / On-site workplace: \_\_\_\_\_

### Membres invités au Japon

Visiting members:

	Nom Name (Patronyme) (Prénom)	Age Age	Sexe Sex	Profession Occupation	Durée de séjour Period of stay	No. de passeport Passport no.
Leader / Chef :	_____	_____	_____	_____	_____	_____
2.	_____	_____	_____	_____	_____	_____
3.	_____	_____	_____	_____	_____	_____
4.	_____	_____	_____	_____	_____	_____
5.	_____	_____	_____	_____	_____	_____
6.	_____	_____	_____	_____	_____	_____
7.	_____	_____	_____	_____	_____	_____

(Si nécessaire, veuillez utiliser le verso (Use the reverse if necessary))

\_\_\_\_\_  
Signature du Commissaire général de section ou du représentant officiel de l'organisation / Signature of Commissioner General of Section or Official Representative of organization

Approuvé par  
Witnessed by:

Toshio Nakamura, secrétaire général  
Association japonaise pour l'Exposition Internationale de 2005  
Toshio Nakamura, Secretary General  
Japan Association for the 2005 World Exposition

N.B.

(A) Veuillez remplir ou dactylographier dans les espaces fournis

(B) Le présent engagement doit être signé par le Commissaire général de section ou par un représentant de l'organisation compétente.

Dans ce dernier cas, il doit être soumis à l'Association pour approbation.

(C) Dans ce document, l'anglais fait foi.



日付 Date \_\_\_\_\_

**誓約書確認依頼書**

**DEMANDE D'APPROBATION DE L'ENGAGEMENT ECRIT**

2005年日本国際博覧会協会  
事務総長 中村利雄様

\_\_\_\_\_国の2005年日本国際博覧会の参加準備等のために別添の者を日本国へ派遣するにあたり、これらの者は2005年日本国際博覧会関係以外の活動をしないことを別紙の誓約書のとおり誓約しますので、ご確認いただきますよう宜しくお願いします。

A l'attention de : Toshio Nakamura, Secretary General  
Association japonaise pour l'Exposition Internationale de 2005

Par la présente, je prie l'Association japonaise pour l'Exposition Internationale de 2005 d'approuver l'engagement écrit ci-joint garantissant que les personnes énumérées dans ledit document, envoyées au Japon par \_\_\_\_\_ [Pays / Organisation Internationale] pour assurer les préparatifs et la participation à l'Exposition Internationale de 2005, Aichi, Japon, n'assureront aucun divertissement et/ou activités commerciales autres que celles relatives à l'EXPO 2005 AICHI pendant leur séjour au Japon.

参加国名  
Nom du pays / de l'organisation internationale \_\_\_\_\_

団体代表者名  
Nom du représentant officiel de  
l'organisation \_\_\_\_\_

団体名  
Nom de l'organisation \_\_\_\_\_

団体住所  
Adresse de l'organisation \_\_\_\_\_

団体代表署名  
Signature du représentant officiel \_\_\_\_\_